



CHAMPIONNAT IDF SELECTIVE FEDERALE GYMNASTIQUE ACROBATIQUE



ATTENTION:

La date de forclusion des engagements était fixée au 16 Février 2025 pour les Championnats Interdépartementaux ainsi que la **Finale Régionale Fed B et la Finale Régionale Fed A Sélective IDF**. A l'issue des engagements, les quotas par Régions pour le Trophée Fédéral seront déterminés.

Ils sont ouverts à tous les clubs de la région Ile de France à jour de leur affiliation à la FFG, pour les compétiteurs et compétitrices détenteurs de la licence FFG 2024/2025.

Rappel :

La sélection au Trophée Fédéral est définie à partir des résultats de la SEULE Sélective IDF : se référer au RT GAc 2025 et au Plan d'Action IDF.

LIEU: Gymnase Maurice Tournier
16, allée Circulaire
93600 Aulnay Sous Bois

DATE: **Dimanche 6 avril 2025**
Horaire prévisionnel : 9H – 17H
Le planning, avec ordres de passage, sera communiqué à partir du 26 mars 2025.

MATERIEL : Praticable dynamique

REGLEMENT : Règlement technique fédéral 2024/2025
Plan d'Action IDF 2024/2025

Tous les points des règlements seront strictement appliqués et donc les sanctions prévues pour non-respect ; le cas échéant, les amendes devront être réglées avant le passage des compétiteurs.

JUGES : La tenue des juges doit être conforme au Règlement Technique GAc 2024/2025. Le nombre de juges doit être conforme au Plan d'Action IDF. Tout juge portant une tenue non conforme ou n'assistant pas à la réunion de juges sera considéré comme absent.

Rappel : **Le club doit engager le(s) juge(s)** nominativement au plus tard le 23 mars 2025. (un juge jusqu'à 3 unités engagées, deux juges au-delà de trois unités). Pour tout oubli ou retard d'engagement du (des) juge(s), le juge n'est pas identifié dans Score gym et son e-carnet n'est pas complété à l'issue de la compétition (voir règlement technique GAc 2024/2025). Si vous avez des difficultés pour engager vos juges ou juge d'un autre club, contacter Corinne

MERCIER : mercier.jpc@orange.fr.

Amende pour absence de juge : 250.00€.

CARTES DE COMPETITION : Les cartes de compétition doivent être remises au plus tard 1h00 avant le début de la compétition au Président du Jury.

MUSIQUES : Utiliser DJGym (format MP3), via votre accès à l'extranet de ffgym.com (il faut réenregistrer les musiques, ne pas garder ce qui a été fait pour le trophée IDF par équipe), prévoir un autre support numérique. A renseigner au plus tard le 23 mars 2025. Attention, si la musique est non fournie à la date indiquée, la sanction est de -0.5 pt sur le total de l'unité (voir règlement technique GAc 2024/2025).

ENGAGEMENTS :

La date de forclusion des engagements est fixée au **16 Février 2025**.

Les derniers forfaits doivent impérativement être signalés à l'accueil en arrivant sur le site de la compétition.

TARIF : DUO /TRIO/QUATUOR 20.00€.

ENTREES :

Bons de soutien : 5.00€, gratuit pour les licenciés et les moins de 10 ans.